



Téléservice : Estimation du montant de la pension de retraite (salarié, fonctionnaire, travailleur indépendant)

Groupement d'intérêt public "Union retraite"

Service accessible avec un compte personnel retraite ou via France Connect

Accéder au
service en ligne

(<https://www.info-retraite.fr/portail-services/#/login#header>)

Vérfié le 25 septembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Assuré polypensionné : comment est calculé le montant de votre retraite ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31666>)
- Calcul de la retraite du salarié du secteur privé (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21552>)
- Comment connaître ses caisses de retraite ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2504>)
- Départ en retraite du salarié : quelles sont les démarches à effectuer ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13941>)
- Retraite dans la fonction publique : droit à l'information du futur retraité (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13890>)
- Retraite dans le privé : droit à l'information sur la retraite du salarié (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F24617>)
- Salarié : quelles sont les conditions ouvrant droit à une pension de retraite ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21551>)

PROFESSIONNELS

- Prestations sociales pour les commerçants et les artisans indépendants (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F33351>)
- Régime de retraite des travailleurs indépendants (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F33841>)